



Extrait du registre des arrêtés
De la commune
D'USSON EN FOREZ

Arrêté n° 2025-47 du 21 juillet 2025
Réglementant la circulation
pendant les travaux de réparation du
réseau de chaleur rue Poncetton

Le Maire de la commune d'USSON EN FOREZ

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment dans ses articles L 2221.1 à 2212.5 et L 2213-1 à L 2213-31 ;

Vu le code de la route ;

Vu le décret n° 86-475 du 14 mars 1986 relatif à l'exercice du pouvoir de police en matière de circulation routière ;

Vue la demande de l'entreprise FOUGEROUSE TP en date du 21 juillet 2025 ;

Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures dans le but de garantir la sécurité du public pendant les travaux ;

ARRETE

ARTICLE 1 : Pendant les travaux de de réparation du réseau de chaleur rue Poncetton, une circulation alternée sera mise en place par feux tricolores, limitation de la vitesse à 30 km/h, du 24 juillet au 1^{er} août 2025.

ARTICLE 2 : La mise en place de la signalisation adéquate sera assurée par l'entreprise FOUGEROUSE TP.

ARTICLE 3 : La Mairie et l'entreprises sont chargées, chacune pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmis à
- Entreprise FOUGEROUSE TP

Fait à USSON EN FOREZ le 21 juillet 2025

Le Maire,
Hervé BEAL

